



HAL
open science

L'agriurbanisme : une nouvelle approche professionnelle pour reconstruire les relations entre la ville et l'agriculture

Rodolphe Vidal

► **To cite this version:**

Rodolphe Vidal. L'agriurbanisme : une nouvelle approche professionnelle pour reconstruire les relations entre la ville et l'agriculture. Innovations Agronomiques, 2009, 5, pp.97-106. 10.17180/9dbh-4090 . hal-02663986

HAL Id: hal-02663986

<https://hal.inrae.fr/hal-02663986v1>

Submitted on 31 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'agriurbanisme : une nouvelle approche professionnelle pour reconstruire les relations entre la ville et l'agriculture

R. Vidal

Docteur de l'ENGREF, enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP, www.ecole-paysage.fr), animateur du Collectif d'enseignement et de recherche en agriurbanisme et projet de territoire (CERAPT, <http://agriurbanisme.fr>). ENSP, 10 rue Maréchal Joffre, 78000 Versailles.

Correspondance : r.vidal@versailles.ecole-paysage.fr.

Si la consommation des terres agricoles par la ville est inévitable dans le cas de métropoles qui, comme Paris, ont dû leur prospérité à la fertilité des sols sur lesquels elles se sont implantées, le gaspillage territorial qui l'accompagne pourrait largement être évité, si une compétence interdisciplinaire spécifique était développée dans cet objectif.

Il serait alors possible de repenser les franges urbaines en prenant mieux en compte le fonctionnement spatial de l'agriculture afin d'éviter la multiplication des dysfonctionnements qu'engendre un étalement de la ville fait selon les seules logiques urbaines et dans l'ignorance des réalités du monde agricole, de son histoire et de l'évolution de ses marchés. Les grands espaces de l'agriculture pourraient alors être appréciés pour les aménités paysagères qu'ils procurent, au lieu d'être consommés sans retenue par un urbanisme pavillonnaire aveugle.

Résumé

Les grandes villes implantées au cœur de plaines agricoles, comme Paris, se sont nécessairement étendues au détriment des sols fertiles qui les entourent, et elles continuent de le faire aujourd'hui. Cette consommation, si elle est inévitable dans son principe, pourrait se faire d'une manière bien plus économe si l'étalement urbain était cadré par des projets d'aménagement qui prennent en compte les spécificités de l'organisation spatiale des territoires agricoles. Dans le même temps, une meilleure mise en valeur paysagère des espaces ouverts que représentent les grandes cultures permettrait d'accompagner positivement une densification des franges urbaines qui pourrait utilement remplacer l'éparpillement pavillonnaire qui les constitue majoritairement aujourd'hui.

Cette manière différente de concevoir la rencontre entre la ville et l'agriculture ne peut pas relever de la compétence des seuls urbanistes, ni de celle des agronomes. Elle nécessite la construction d'une nouvelle figure professionnelle, interdisciplinaire, que nous proposons d'appeler l'agriurbaniste.

C'est à expérimenter la formation de ces nouveaux professionnels que s'attache le Collectif d'enseignement et de recherche en agriurbanisme et projet de territoire (le CERAPT), issu du rapprochement entre une école de paysage (l'ENSP), une école d'architecture (l'ENSAV) et une école d'agronomie (AgroParisTech).

Le présent article rend compte de cette innovation pédagogique mise en œuvre depuis 2007.

Mot-clés : agriurbanisme, projet de territoire, agriculture urbaine, étalement urbain, paysage agricole

Abstract: Agri-urbanism: a new professional approach to re-build relationships between cities and agriculture

Large cities settled in agricultural plains, such as Paris, extended on the fertile soils available nearby. It is still the case today. The soil consumption, is unavoidable, but could be done on a much more limited scale if urban sprawl was organised in territory projects taking into account the specificities of spatial organisation of agricultural areas. In the same time, a better valorisation of landscape value of the open

spaces where grain crops are produced would positively contribute to densification of urban borders which could replace the house scattering which predominates today.

This new conception of the contact between town and agriculture needs competencies of both urbanists and agronomists. It requires the construction of a new corpus of interdisciplinary competencies, which we propose to name 'agriurbanist'.

The CERAPT (Group for teaching and research in agriurbanism and territory projects), born from a common work of Landscape school (ENSP, Versailles), school of architecture (ENSAV) and a school of agronomy (AgroParisTech) sets a new course for this new group of professionals.

Keywords: agriurbanism, territory, urban agriculture, urban sprawl, agricultural landscape.

Introduction : Repenser les franges urbaines

Même si les intentions politiques affichent de plus en plus clairement la volonté d'en finir avec l'étalement urbain et même si des mesures législatives sont prises en ce sens (loi SRU), cet étalement continue bel et bien de consommer en moyenne 60 000 hectares par an de terres agricoles, souvent choisies, pour des raisons topographiques, parmi les plus productives du pays, notamment dans les grands bassins céréaliers comme l'Île-de-France.

La mise en application des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), si elle doit en principe « assurer une utilisation économe et équilibrée des espaces », peine à contrer efficacement le phénomène, notamment lorsqu'il s'agit des territoires de l'agriculture ordinaire, rarement considérée comme patrimoniale à l'inverse des espaces naturels ou de l'agriculture résiduelle des vallées. Pourtant, cette agriculture « ordinaire » est largement la plus menacée, car elle représente la majeure partie des espaces périurbains des grandes villes implantées dans des bassins céréaliers comme Paris.

Sur les plateaux franciliens, cette rencontre entre la ville et l'agriculture se fait le plus souvent par une dispersion de zones pavillonnaires conçues sans réflexion territoriale et réalisées au gré des disponibilités foncières. Elle ne concerne plus seulement l'expansion des grands centres urbains mais aussi, de plus en plus, les bourgs et les villages. L'acquisition foncière et le dessin des lotissements se font sur la base de négociations avec les propriétaires de parcelles qui, de plus en plus souvent, ne sont pas les agriculteurs qui en ont l'usage. Il en résulte une déstructuration des espaces agricoles résiduels qui préfigure l'abandon puis l'enfrichement des parcelles rendues inutilisables par leur taille, leur forme ou leur enclavement.

Les projets agriurbains mis en œuvre en Île-de-France ont mis l'accent sur la nécessité de réfléchir à l'aménagement des territoires périurbains en concertation avec les agriculteurs pour éviter ce type de problème. Mais ces projets, peu nombreux à avoir réellement abouti, ont tendance à focaliser les attentions sur des situations d'exception. On y voit, par exemple, fortement mises en avant les relations directes entre citoyens-consommateurs et agriculteurs-producteurs autour, notamment, des circuits courts. Or, cette relation ne peut pas s'établir avec les grandes cultures des plateaux, qui elles aussi nourrissent la ville, mais par l'intermédiaire nécessaire de l'industrie agroalimentaire. La confusion entre une relation d'approvisionnement de proximité et celle du simple voisinage rend impossible l'application sur les plateaux céréaliers des principes qui ont fait leurs preuves dans les projets agriurbains. Pourtant, les terres céréalières sont les principales concernées par l'étalement urbain francilien.

En revanche, si les champs de blé se prêtent mal à la vente directe, ils sont producteurs de paysage, autre aspect important de leur multifonctionnalité. Mais ces paysages ne sont pas mis en valeur comme ils le devraient. L'imaginaire citoyen leur préfère la « petite ferme », davantage à l'échelle de la ville, et surtout conforme à l'imagerie développée par l'industrie agroalimentaire et la grande distribution qui mettent en avant l'agriculture d'autrefois, « rustique », « traditionnelle », « à l'ancienne » largement

réinventée pour s'inscrire dans les discours publicitaires à la mode. La forme labyrinthique et repliée sur elle-même des lotissements pavillonnaires n'utilise pas non plus les qualités de paysage ouvert qu'offrent les espaces de la grande culture auxquelles elle tourne systématiquement le dos.

On imagine mal un constructeur automobile mettant en avant la valeur artisanale de ses véhicules fabriqués « comme autrefois » dans des ateliers « à l'ancienne ». C'est pourtant bien ce que l'on demande à l'agriculture en lui refusant le droit d'avoir connu la même modernisation que les autres secteurs de l'économie. Il importe de comprendre les raisons de ce refus, en grande partie dû à la rupture culturelle qui s'est établie entre le monde urbain et celui de l'agriculture depuis la fin de l'exode rural. Il importe aussi de trouver des solutions pour le corriger, tant il est évident qu'un retour en arrière serait inenvisageable, pour l'économie agricole autant que pour l'alimentation d'une humanité de plus en plus nombreuse.

Repenser l'aménagement des franges urbaines en construisant de nouveaux liens territoriaux pour sortir de l'ignorance réciproque dans laquelle s'établit aujourd'hui la rencontre entre les deux mondes, serait une manière d'avancer en ce sens. C'est l'hypothèse que formule le CERAPT¹ en expérimentant une nouvelle forme d'enseignement dans laquelle des paysagistes, des architectes-urbanistes et des agronomes sont invités à travailler ensemble sur des terrains communs.

Cette innovation pédagogique n'en est qu'à ses débuts. Le présent article n'est donc pas le compte-rendu d'une expérience scientifique mais la présentation des principaux thèmes enseignés aux élèves, illustrés par les premiers résultats pressentis dans les projets d'aménagement qui ont été esquissés par les élèves.

Comprendre la construction historique des paysages agricoles

Lors du concours d'idées organisé pour l'OIN de Saclay², plusieurs équipes, composées d'architectes, d'urbanistes ou de paysagistes, ont proposé d'installer sur le plateau un grand nombre de « petites fermes » dans un paysage bocager. Ce choix, dont nous ne jugerons pas ici le réalisme économique, répondait certainement aux désirs d'un grand nombre de citadins. Le plus surprenant est que les discours qui accompagnaient ces projets prétendaient reconstituer le *paysage d'autrefois*, considéré comme plus agréable, plus sain, plus écologique...

Ce constat nous a conduit à une double interrogation : pourquoi les paysages agricoles d'autrefois sont-ils si séduisants aux yeux des citadins, et pourquoi cette séduction va-t-elle jusqu'à ignorer (ou réinventer) l'histoire ?

Car, bien évidemment, il n'y a jamais eu de petites fermes sur le plateau de Saclay, et la réponse aux deux questions est sans doute à rechercher dans la même direction : la construction sociale d'une image mythique de l'agriculture a remplacé la connaissance que les citadins avaient de la réalité agricole à l'époque où les formes de vacances les plus populaires se passaient dans la ferme familiale. Ceux-là savaient au moins que la vie dans les fermes d'autrefois était loin d'être aussi paradisiaque qu'on l'imagine aujourd'hui.

Quant aux historiens, ils savent que la plupart des grandes forêts qui recouvraient les plateaux franciliens ont été défrichées à partir du Moyen-Âge pour y implanter, dès l'origine, des exploitations agricoles céréalières de grandes dimensions. La taille des fermes de l'époque en témoigne encore aujourd'hui³.

¹ Le CERAPT, « Collectif d'enseignement et de recherche en agriurbanisme et projet de territoire », réunit autour d'un projet pédagogique commun l'École du paysage de Versailles (ENSP), l'école d'architecture de Versailles (ENSAV) et l'École d'agronomie de Paris (AgroParisTech). Ses objectifs sont présentés sur son site Internet : agriurbanisme.fr.

² Opération d'intérêt national de Paris-Saclay (<http://www.ojn-h238.fr>).

³ Voir : Moriceau J.-M. (1994) : *Les fermiers d'Île-de-France*. Paris : Fayard.

La confusion largement répandue entre nature et agriculture contribue également à cette construction mythique. Largement propagée elle aussi par la distribution agroalimentaire, cette idée d'une possible « agriculture naturelle » (oxymore évident) est une négation du travail des agriculteurs qui consiste précisément à faire sortir de terre autre chose que ce que la nature aurait produit par elle-même.

Raconter l'histoire des paysages agricoles aux élèves, c'est d'abord revenir sur quelques évidences historiques oubliées, mais c'est aussi leur permettre de mieux comprendre comment les agriculteurs « construisent » leurs sols et leurs exploitations de sorte à répondre à une demande économique formulée par la société tout entière. Car l'image du céréalier « productiviste » soucieux de ses seuls résultats financiers est aussi un mythe à déconstruire avant d'envisager de partager avec lui des projets de territoires. L'agriculture a augmenté considérablement ses performances depuis cinquante ans, d'abord pour répondre à une volonté politique d'assurer la souveraineté alimentaire de la France, loin d'être acquise dans les années 1950, puis pour s'adapter à un marché mondial qui évolue avec l'accroissement démographique. Il importe donc aujourd'hui d'améliorer *avec les agriculteurs* l'impact environnemental de l'agriculture moderne en concevant des projets tournés vers l'avenir. Le retour en arrière n'est jamais une solution acceptable, et la négation de l'histoire encore moins.

Comprendre le fonctionnement spatial de l'agriculture contemporaine

A mesure qu'elle s'éloigne de son centre, la ville se dé-densifie pour finir par un éparpillement désordonné qui s'étale dans les terres agricoles avec un souci de planification minimale. Les franges urbaines glissent continuellement en poussant devant elles des zones floues à l'avenir incertain, peu propices à la stabilité foncière dont ont besoin les agriculteurs, et avec un découpage territorial calé sur une cartographie cadastrale sans rapport avec les usages réels. Les espaces résultant de ce découpage ont souvent été utilisés par les agriculteurs pour y installer leurs « jachères » imposées par la PAC, mais l'abandon récent de cette mesure européenne les condamne désormais à un enrichissement certain.

Les SCoT traduisent l'intention de corriger cette situation en imposant un minimum de réflexion territoriale dans tous les espaces des régions urbaines, mais l'imprécision due à leur nature de document d'orientation, et le fait qu'ils ne s'intéressent pas à l'échelle de la parcelle les rendent le plus souvent inopérants, comme le constate une récente étude du CERTU⁴.

C'est donc aux acteurs de projets qu'il revient de prendre en compte la fonctionnalité spatiale de l'agriculture, et c'est pour cela que le Cerapt y accorde une importance particulière dans l'enseignement donné aux élèves. La première phase en est un diagnostic territorial appuyé sur une observation de terrain et des entretiens avec les agriculteurs. Ce diagnostic est effectué par les élèves agronomes, mieux à même de comprendre le monde agricole, puis communiqué aux élèves architectes ou paysagistes qui sont invités à les prendre en compte dans leurs projets. Il doit révéler l'usage réel du sol, les stratégies des agriculteurs, la pratique des circulations agricoles... autant d'informations qui n'apparaissent sur aucun document cartographique.

Quelques règles élémentaires sont présentées sous forme de cours généraux :

- La largeur des parcelles, ainsi que leur forme, doit être compatible avec la largeur des engins les plus larges. Les pulvérisateurs mesurent aujourd'hui 25 mètres, et sont utilisés par tous les systèmes de culture (conventionnel, intégré ou bio). Il est nécessaire que la dimension des parcelles permette un aller-retour, afin d'optimiser le temps de travail et l'énergie dépensée. Ce module de 50 mètres doit être compris par les architectes-urbanistes et les paysagistes comme

⁴ *Prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCoT*. Dossier réalisé par le CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions, certu.fr) et Terres en Villes, diffusé sur CDROM par le CERTU (Ministère de l'Ecologie).

l'unité de base du fonctionnement de l'agriculture moderne. Les parcelles effilées en pointe, souvent générées par les raccordements des réseaux routiers, devront soit être évitées, soit être affectées à un autre usage (espace vert ou jachère fleurie, par exemple).

- La dimension minimale des parcelles, des exploitations et des territoires agricoles, doit aussi être prise en considération pour éviter les phénomènes d'enclavement.
 - o On ne déplace pas une moissonneuse-batteuse pour quelques ares de blé. Le seuil critique doit être évalué en accord avec les agriculteurs. Il dépend de la distance entre la parcelle et le centre de l'exploitation et du type de culture réalisé. Les continuités territoriales (corridors agricoles) doivent aussi être maintenues.
 - o On n'amortit pas le prix d'achat de la moissonneuse-batteuse sur une exploitation de quelques dizaines d'hectares. Lorsqu'une extension urbaine consomme les terres d'une exploitation, il faut veiller à ce que celle-ci conserve une taille minimale (que l'on peut évaluer autour de 200 ha en céréaliculture).
 - o Un certain nombre de services nécessaires à l'agriculture ne peuvent se maintenir si le nombre d'exploitations est insuffisant. Un garage capable de réparer la moissonneuse-batteuse ne se maintiendra pas pour deux ou trois clients. Il en est de même pour les fournisseurs de matériel ou d'intrants, comme pour les silos à blé ou les sucreries. Cette notion de « territoire agricole » doit être comprise par les aménageurs pour éviter de tomber en dessous du seuil critique (de l'ordre de 2 000 hectares) en dessous duquel les grandes cultures ne peuvent se maintenir. L'extension possible du maraîchage périurbain ne suffira pas à combler des territoires aussi vastes (et dont les sols sont d'ailleurs peu adaptés à une telle reconversion).
- Les circulations agricoles, enfin, doivent être prises en compte dans les projets d'aménagement qui, jusqu'ici, n'ont guère considéré que les besoins générés par la ville elle-même. L'agriculture est une activité soumise à de fortes contraintes saisonnières, surtout si l'on souhaite qu'elle respecte au mieux l'environnement. Outre les semis et les moissons, les intrants doivent en effet être apportés à des moments précis pour éviter les gaspillages et les débordements vers les nappes phréatiques. Les apports d'azote ou les traitements phytosanitaires sont beaucoup plus efficaces et beaucoup moins polluants lorsqu'ils sont faits au moment précis où la plante en a besoin, et aussi lorsqu'il n'y a pas de vent et qu'il ne pleut pas. Le temps permis pour ce travail est donc très court, et tout obstacle apporté à la circulation des engins (ralentisseurs, micro-rond-points, routes interdites aux tracteurs, etc.) compromet à la fois le fonctionnement économique de l'agriculture et la protection de l'environnement.

Si ces règles sont des évidences pour les agriculteurs et pour les agronomes, elles relèvent d'un univers inconnu pour la plupart des professionnels de l'aménagement, alors que le plus grand nombre des entraves mises au fonctionnement spatial de l'agriculture auraient pu être évitées si celles-ci leur avaient été enseignées, ne serait-ce que sous la forme simplifiée que nous proposons aujourd'hui.

Distinguer l'évolution des discours et l'évolution des marchés

Les Français seraient de plus en plus enclins à abandonner les modes de distribution traditionnels pour aller acheter leurs fruits et légumes dans des petites fermes de proximité. Il faudrait donc reconcevoir les paysages agricoles en conséquence et exiger des agriculteurs qu'ils s'adaptent à cette évolution. Cette idée est de plus en plus présente dans les discours politiques (nationaux ou régionaux), dans les discours des consommateurs eux-mêmes, et aussi dans les discours publicitaires de l'agroalimentaire (dont les produits, même hautement industriels, portent souvent des images ou des slogans qui vont

dans ce sens). La réalité de l'évolution des marchés est tout autre, comme le montrent les études de l'INSEE et du CREDOC.

En 2002, l'INSEE publiait une synthèse sur l'évolution des pratiques alimentaires durant les quarante dernières années : « *La consommation alimentaire depuis quarante ans : de plus en plus de produits élaborés* »⁵. Cette étude, comme l'indique son sous-titre, montre que l'attractivité des produits bruts traditionnels est en constant recul au profit des produits de l'industrie agroalimentaire, pour qui l'origine des ingrédients utilisés passe après l'identification par la marque. Les récentes campagnes initiées par le Ministère de la Santé⁶ ont sans doute amorti la chute, pour ce qui concerne les fruits et légumes, mais elles n'ont pas inversé la tendance. C'est en tout cas ce que l'on peut conclure du « *Baromètre des perceptions alimentaires* », publié en septembre 2008 par le CREDOC⁷.

Cette étude montre que le principal souci des Français est le prix des aliments, passé désormais devant les critères de qualité. L'étude, arrêtée en été 2008, ne reflète pas les conséquences prévisibles de la crise financière survenue à l'automne et qui risque d'accentuer encore la tendance dans les années à venir. Or, les produits du marché global distribués à Rungis, ou par les centrales d'achat des grandes enseignes, sont moins chers que les produits locaux. L'agriculture de proximité ne connaîtra peut-être donc pas le succès qu'on en attend, et c'est sans doute la raison pour laquelle les agriculteurs se montrent réticents lorsqu'on leur demande de s'orienter dans ce sens. Pour eux, une reconversion est un investissement à long terme, et ils sont bien plus sensibles aux tendances lourdes de l'évolution du marché, qu'aux tendances légères et fluctuantes que symbolisent les listes d'attentes pour l'adhésion aux AMAP⁸.

L'analyse du CREDOC montre en effet que la part des achats « à la ferme » (incluant les AMAP), s'il est monté à 1,7 % en 2007, est redescendu à 1% en 2008⁹. Pas de quoi bouleverser le paysage agricole français.

Depuis que le chemin de fer a permis de dissocier les lieux de production des lieux de consommation¹⁰, l'Île-de-France a vu diminuer régulièrement la place du maraîchage, de l'arboriculture fruitière et de la viticulture, bien plus productives dans d'autres régions de France. Il y a là une logique économique mais, à bien y regarder, il y a aussi là une logique écologique. Cultiver les plantes là où elles poussent le mieux, c'est dépenser moins d'énergie pour la même quantité d'aliment produite. Le discours à la mode des « locavores¹¹ », s'il est pertinent lorsqu'il s'agit des framboises du Pérou acheminées en France par avion-cargo, doit être plus nuancé lorsqu'il s'agit de cultiver en Val-de-Loire les fruits et légumes du marché francilien.

Les agriculteurs ont bien compris cela, et savent que l'agriculture dominante de l'Île-de-France est la céréaliculture, celle qui convient le mieux à la nature des sols et qui fait que les terres franciliennes comptent parmi les meilleures du monde. Là aussi, les chiffres leur donnent raison, à défaut des discours : les grandes cultures occupent 95 % de la SAU de la région, contre 0,8 % pour les légumes frais et 0,2 % pour les productions fruitières¹². Même si les proportions changent lorsqu'on s'approche de la ville, les grandes cultures dominent encore largement dans la petite couronne (80% de grandes

⁵ Etude réalisée par Ch. Monceau, E. Blanche-Barbat et J. Echampe, publiée dans *INSEE Première*, n° 846, mai 2002.

⁶ « Manger cinq fruits et légumes par jour », programme national nutrition santé, voir mangerbouger.fr.

⁷ Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (<http://www.credoc.fr>). Consultable sur le site du Ministère de l'agriculture <http://agriculture.gouv.fr>

⁸ Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (voir <http://alliancepec.free.fr/Webamap/>).

⁹ Encore ne s'agit-il que de données « déclaratives » qui reflètent le discours des consommateurs et pas nécessairement de réelles parts de marché : ceux qui achètent à la ferme ou adhèrent à des AMAP font aussi leurs courses ailleurs...

¹⁰ Voir notamment : Mazoyer M. et Roudart L. (2002) : *Histoire des agricultures du monde : Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris : Le Seuil.

¹¹ Mouvement créé en Californie et proposant de ne consommer que des aliments produits à une distance de moins de 100 miles. Voir : <http://www.locavores.com/>

¹² Source : *Chiffres-clés de la Région Île-de-France*, IAU, CRCI, INSEE, 2008.

cultures, dont 50% de blé tendre). Compter sur une hypothétique révolution des comportements pour recomposer l'agriculture francilienne dans les années à venir serait irréaliste, et donc inacceptable pour la profession agricole.

Les aménageurs doivent le comprendre et éviter les erreurs d'échelle à ce sujet : le développement des circuits courts qui peut être espéré dans certaines situations ne doit pas être transposé à l'ensemble des territoires concernés par l'étalement urbain. Ils doivent aussi adapter leurs pratiques en conséquence : trop de projets mettent en scène ces situations d'exception, qui permettent de produire facilement des images séduisantes, et trop peu s'intéressent aux paysages de la grande culture, pourtant largement dominants.

Apprendre à voir les paysages des grandes cultures

A ce désir locavore, plus présent dans les discours que dans les pratiques d'achat¹³, s'ajoute un autre désir d'ordre paysager. La nostalgie de la petite ferme, évoquée plus haut, guide les rêves de paysages agricoles du monde citadin. S'y ajoute en Île-de-France une transposition de l'image du bocage, importé de régions plus lointaines, valorisé par de nombreuses publications, considéré par l'écologie du paysage comme un gage de biodiversité, et qui pourtant n'a jamais eu sa place dans l'histoire des plaines agricoles franciliennes.

Celles-ci sont caractérisées par leur immensité offerte aux regards et qui devrait pourtant bien répondre au désir d'espace ouvert si souvent revendiqué. Il est étonnant de constater à quel point les zones pavillonnaires, qu'elles soient organisées en lotissements ou qu'elles correspondent à une juxtaposition d'initiatives individuelles, se referment derrière leur propre « bocage », constitué essentiellement de haies de thuya suffisamment hautes pour arrêter les regards. Le travail des paysagistes aurait ici toute sa place.

Car on se souvient que le paysage, « partie de territoire telle que perçue par les populations »¹⁴ est une invention du XVI^{ème} siècle. Le mot, comme le concept, apparaissent lorsque les peintres mettent en scène et esthétisent les vues que l'on a sur des territoires auxquels on ne portait aucune attention auparavant. A l'époque, il s'agissait presque exclusivement des paysages de campagne, c'est-à-dire les territoires ruraux dans lesquels les aristocrates installaient leurs résidences de villégiature. Il faudra attendre trois siècles pour qu'un même regard esthétisant soit porté sur les paysages du littoral, jusqu'alors délaissés, ignorés, en dehors des activités maritimes qui s'y déroulaient. C'est l'invention des pratiques balnéaires, qu'accompagneront les impressionnistes de l'époque, qui fera changer le regard de toute une société sur ces immensités bleues apparemment si monotones.¹⁵

L'immensité brune, verte ou jaune paille des terres à blé n'attend peut-être que d'être révélée par les paysagistes d'aujourd'hui. Après tout, les paysages des grandes cultures sont bien moins monotones qu'ils ne paraissent au premier abord pour qui sait les regarder. Pour les agriculteurs, par exemple, qui y décryptent surtout les indices d'une future récolte qu'ils espèrent féconde. Mais aussi pour tous ceux qui auront tout simplement pris le temps d'observer la richesse des couleurs et des textures qu'offre un champ de céréale d'un bout à l'autre de l'année.

Apprendre à lire un paysage agricole fait aussi partie de l'enseignement donné aux futurs aménageurs. Apprendre, en identifiant un chaume de blé, à lire l'histoire du champ que l'on a sous les yeux, le vert tendre du semis qui a précédé plusieurs mois auparavant, l'ondulation des blés mûrs, juste avant la moisson. Apprendre, en identifiant la nature d'un semis, à deviner à quoi ressemblera le paysage tout au long de l'année à venir. Aiguiser le regard que l'on porte, à partir de quelques notions qui n'ont

¹³ Le baromètre des perceptions alimentaires relève aussi, parmi les grandes tendances, une très nette baisse de l'attractivité des produits régionaux.

¹⁴ *Convention européenne du paysage*, Florence, 2000.

¹⁵ Voir Alain Corbin : *Le territoire du vide, l'Occident et le désir du rivage*. Paris : Aubier, 1988.

nullement besoin d'un savoir agronomique pointu, c'est voir bouger dans le temps les formes et les couleurs des terres agricoles, et sortir de cette première impression de monotonie.

Il reste ensuite à mettre en scène, à donner à voir aux autres cette richesse-là, afin de faire accepter l'agriculture réelle avec ses valeurs esthétiques propres, plutôt qu'en inventer une autre, économiquement et agronomiquement irréaliste.

Revisiter le désir de pavillonnaire

Les extensions urbaines pavillonnaires sont les plus consommatrices d'espace, et les plus déstructurantes pour les espaces agricoles voisins : aux territoires « consommés » par la ville s'ajoutent les espaces « gaspillés » par l'incohérence des projets. La prise en compte de la fonctionnalité spatiale, on l'a vu plus haut, peut permettre de limiter ce gaspillage. Mais si l'on veut densifier et stabiliser les franges urbaines, comme le préconise d'ailleurs le SDRIF 2008¹⁶, il importe aussi de réfléchir sur cette attractivité du pavillonnaire si fortement ancrée dans l'esprit des Français, et si fortement encouragée par les discours simplistes colportés depuis des décennies par la publicité (« on a tous une petite maison dans la tête »).

Les élèves architectes sont invités à décomposer cette attente sociale pour mieux imaginer des réponses alternatives à la maison posée au milieu d'une parcelle enclose. Sans prétendre à l'exhaustivité, il leur est proposé de répondre distinctement à ce que l'on peut considérer comme les principales composantes de cette attente.

- *Le désir d'intimité*, très présent chez ceux qui fuient la trop forte proximité du voisinage telle qu'ils la vivaient dans leur logement précédent, peut être satisfait par des solutions architecturales jouant sur la nature des matériaux, pour le bruit, et sur l'organisation spatiale des entrées et des fenêtres, pour que le voisinage soit choisi et non subi.
- *Le souhait d'un espace extérieur privatif*, qui ne doit pas être confondu avec le désir d'espace ouvert, peut trouver une réponse architecturale par l'agencement de jardins de petite taille (celle d'une salle à manger) installés au sol ou en terrasse. De telles solutions permettent de déjeuner dehors tout en étant à l'abri des regards.
- *Le désir de disposer d'un espace de jeu*, notamment pour les enfants, peut être satisfait par l'aménagement d'espaces collectifs : on joue bien mieux au ballon quand on est plusieurs.
- *Le désir d'espace ouvert*, enfin, peut être satisfait par des « vues imprenables » sur l'espace agricole. Le travail de l'architecte doit ici être réalisé en collaboration avec le paysagiste. Au premier le soin de concevoir des habitations qui s'ouvrent sur cet espace, au second le soin d'aménager les transitions entre le monde bâti et le monde agricole, de sorte à ériger celui-ci en bien commun, offert au regard de tous comme une valeur paysagère.

A bien y regarder, et même si une approche sociologique manque encore à cette rapide typologie, on s'aperçoit que la seule formule proposée jusqu'à présent en réponse à ces différentes attentes a été le lotissement pavillonnaire, très consommateur d'espace pour un résultat assez peu satisfaisant. *A contrario*, les élèves architectes proposent des solutions qui permettent l'installation de 75 ou 80 logements par hectare, contre 20 ou 30 pour un lotissement classique.

En densifiant ainsi la frange urbaine, ils apportent de surcroît la possibilité d'y installer des aménités, commerces ou services, espaces publics, transports collectifs etc., qui sont incompatibles avec la faible densité des lotissements actuels. Ils créent enfin, aux limites de la ville, un front urbain qui valorise l'espace agricole et lui apporte la sécurité foncière dont il a besoin.

¹⁶ Schéma directeur de la Région Île-de-France. Consultable sur <http://sdrif.fr>.

Conclusion

Avec 200 000 habitants intra-muros, Paris était la ville la plus importante d'Europe au XII^{ème} siècle¹⁷, et elle l'est restée plusieurs siècles durant. Elle était aussi la plus attractive. Si cette prospérité a pu se développer ainsi, c'est qu'elle est implantée au cœur d'un bassin sédimentaire dont les terres limoneuses sont particulièrement propices à l'agriculture, et notamment au blé, l'une des deux plantes les plus consommées au monde, avec le riz, depuis que l'agriculture existe¹⁸. Il n'est donc pas étonnant que les extensions urbaines, autour de ce type de ville, se fassent sur l'espace de l'agriculture, et sans doute est-ce inévitable.

Mais la distance qui s'est établie progressivement au cours du dernier siècle entre le monde de la ville et celui de l'agriculture fait que, aujourd'hui, la rencontre entre les deux mondes se fait avec un gaspillage qui, lui, pourrait être évité. Cette distanciation est renforcée par le cloisonnement du monde universitaire qui rend difficile la nécessaire interdisciplinarité qui permettrait d'aborder les questions de l'aménagement en prenant en compte les besoins spatiaux de l'agriculture en même temps que ceux de la ville.

Les expériences menées dans différentes régions de France, et notamment les projets agriurbains franciliens, ont ouvert des pistes intéressantes en montrant qu'il est possible de co-construire des territoires d'une façon équilibrée en s'appuyant sur la concertation entre les représentants de la ville et ceux du monde agricole¹⁹. Mais ces expériences ne seront pas généralisables à l'ensemble des territoires soumis à l'étalement urbain si le monde de l'enseignement ne construit pas, de son côté, l'interdisciplinarité qui permettra de sensibiliser les professionnels du projet. En effet, il leur reviendra la responsabilité de faire la part entre les situations d'exception et les situations qui pourront réellement être considérées comme exemplaires et, donc, généralisables.

Certains des travaux issus de l'expérimentation pédagogique du CERAPT (2007-2009), présentés sous forme de poster au Carrefour de l'innovation de l'INRA le 5 mai 2009, sont consultables sur le site : agriurbanisme.fr (rubrique : travaux d'élèves).

Références bibliographiques

Conseil de l'Europe : *Convention européenne du paysage*, Florence, 2000. Téléchargeable sur : <http://www.ecologie.gouv.fr/Convention-europeenne-du-paysage.html>

CERTU, Terres en Villes, 2008. *Prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCoT*. Dossier diffusé sur CDROM par le CERTU (Ministère de l'Ecologie).

Corbin A., 1988. *Le territoire du vide, l'Occident et le désir du rivage*. Paris : Aubier.

CREDOC, 2008. *Baromètre des perceptions alimentaires* Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (<http://www.credoc.fr>). Consultable sur le site du Ministère de l'agriculture <http://agriculture.gouv.fr>

IAU, CRCI, INSEE, 2008. *Chiffres-clés de la Région Île-de-France*.

Mazoyer M., Roudart L., 2002. *Histoire des agricultures du monde : Du néolithique à la crise contemporaine*. Le Seuil, Paris.

¹⁷ Selon Moriceau J.-M., *op. cit.*

¹⁸ Voir Mazoyer M. et Roudart L., *op. cit.*

¹⁹ Voir notamment les expériences rassemblées par l'association « Terres en villes » (<http://terresenvilles.org>)

Monceau Ch., Blanche-Barbat E., Echampe J., 2002. La consommation alimentaire depuis quarante ans : de plus en plus de produits élaborés. *INSEE Première*, n° 846.

Moriceau J.-M., 1994. *Les fermiers d'Île-de-France*. Fayard, Paris.

Vidal R., Fleury A., 2009. La place de l'agriculture dans la métropole verte, nostalgies, utopies et réalités dans l'aménagement des territoires aux franges urbaines. Revue électronique *Projets de paysage* <http://projetsdepaysage.fr>.

Vidal R., Vilan L., 2008. L'agriurbanisme : une spécialité professionnelle à construire. *Anthos* 3-08, 56-57.